

La Revue *Peut-être* est une revue poétique et philosophique et je souhaiterais commencer par remarquer que Robert Misrahi a lui-même développé une recherche sur l'écriture et abordé aux rives de l'expression poétique. *Construction d'un château* (1981) est une métaphore de l'itinéraire d'une conscience depuis un mode de vie le plus spontané et le plus empirique avec tout ce que cela implique de difficultés, de passivité, de conflits vers le Haut-Pays, modalité épanouie de l'existence humaine. Dans *Les Actes de la joie* (1987), Robert Misrahi mêle et entrelace ses analyses philosophiques à des références poétiques : les mystiques Jean de la Croix et Thérèse d'Avila, Victor Segalen, Saint-John Perse, Rilke, Joë Bousquet, John Cowper-Powys. L'objectif étant de décrire les éléments d'une existence heureuse : il est possible de dire le positif, la relation amoureuse, une relation transfigurée au monde. Tout cela n'est pas de l'ordre de l'ineffable, de l'indicible, mais peut s'exprimer sous les formes les plus subtiles de l'écriture poétique et philosophique. Il a enfin écrit un article dans le numéro 3 de la Revue *Peut-être* qui propose une réflexion sur un « autre langage » qui soit à la fois poétique et philosophique.

Le dossier consacré à la liberté, qu'il a dirigé, est assez conséquent (80 pages) pour en livrer un panorama très étendu. Après une exposition par Robert Misrahi lui-même de sa conception de la liberté sur laquelle je reviendrai, Michel Onfray resitue cette conception de la liberté dans la philosophie contemporaine. Patrick Lang va plus loin puisqu'il propose une synthèse remarquable de ce concept dans l'histoire de la philosophie. Bertrand Vergely décrit quant à lui une parole de la liberté. Maurice Barbot, d'un point de vue plus pratique, se questionne sur les conditions d'une éducation à la liberté. Soledad Simon confronte ce concept au déterminisme des neurosciences. Magali Uhl et Christophe Abrassart interrogent la démarche de Raymond Depardon en tant que sociologue de la liberté. Anne Mounic met en valeur la liberté du poète et de l'artiste, et pour ma part, j'articule la conception de la liberté développée par Robert Misrahi au champ de la création musicale.

Robert Misrahi ouvre ce dossier par un article intitulé « Les deux libertés » et il me semble que cette conception de la liberté représente l'un des aspects les plus importants de sa philosophie et engage un remaniement profond de l'histoire des idées. Mais si Robert Misrahi est un philosophe de la liberté, il serait toutefois réducteur de détacher cette réflexion sur la liberté de l'ensemble cohérent que constitue sa philosophie. Ses analyses de la liberté s'articulent en effet à une théorie du sujet et du désir dans la perspective générale d'une doctrine du bonheur.

On le sait Robert Misrahi est l'un des spécialistes et traducteurs français de Spinoza. Son édition de *L'Ethique* de Spinoza, précieusement introduite et annotée, est à présent disponible au Livre de Poche. Or, Spinoza est un philosophe rigoureusement déterministe. Puisque l'homme n'est pas un empire dans un empire, il est soumis, comme chaque être, aux lois de la nature. C'est là un point d'écart absolu avec Descartes. On connaît les critiques spinozistes du libre-arbitre, de la volonté, et aussi de l'illusion de liberté dont croient disposer les hommes. Et pourtant, la dernière partie de *L'Ethique* s'intitule « De la puissance de l'entendement ou de la liberté humaine ».

Et Spinoza accorde aussi une place centrale à la liberté dans le cadre de sa réflexion politique, en particulier dans le *Traité des autorités théologique et politique*. Quelle est la conception de la liberté dans une telle perspective déterministe ?

La liberté consisterait en une connaissance lucide de nos propres déterminations. Cette idée sera reprise par l'ensemble des sciences humaines, au premier plan desquelles sociologie et psychologie. Mais cette idée sera vivement critiquée par Robert Misrahi et on peut dire que sa lecture admirative de Spinoza s'arrête à cette conception de la liberté. Dans quelle mesure une simple connaissance, fût-elle du troisième genre, permettrait-elle un tel changement ? Et le passage un peu « magique » du déterminisme à la liberté ? *Comment* cela est-il possible ? A ses yeux, cela ne l'est pas. Prendre connaissance des déterminismes, c'est en prendre connaissance tout simplement, ce n'est pas les supprimer pour autant.

Robert Misrahi ne revient pas pour autant à Descartes pour défendre un libre-arbitre comme caractéristique essentielle de l'homme, une donnée qui en ferait la particularité, ou un postulat comme le pensera plus tard Kant, car alors, remarque-t-il à juste titre, si l'homme est toujours déjà libre, à ce moment-là, ce que l'on ne comprend plus, c'est *pourquoi* il désirerait « se libérer ».

On le voit, il y a une véritable aporie de la liberté : si l'on n'est pas libre, on ne comprend pas *comment* le devenir dans une perspective strictement déterministe, et si on est déjà libre, on ne comprend pas *pourquoi* vouloir devenir libre. Cette aporie nous laisse souvent sur notre faim à l'issue d'une formation philosophique telle qu'elle se déploie dans les classes de philosophie, puisque l'on se trouve face à une alternative : déterminisme *ou* liberté. Une alternative très prégnante dans notre univers culturel, de façon plus ou moins souterraine, et qui constitue souvent un obstacle pour considérer les actions humaines et mesurer pleinement le pouvoir dont disposent pourtant les hommes. Cette aporie est levée par Robert Misrahi qui répond à ces deux questions : Pourquoi ? Comment ?

Ce que propose Misrahi est à la fois fort simple et l'on se demande comment on a pu ne pas y penser avant lui, et en même temps, totalement, mais discrètement subversif : il existe deux niveaux de liberté. L'homme est toujours déjà libre, même s'il l'occulte le plus souvent. Il est libre d'une liberté immédiate, spontanée, de premier niveau, omniprésente dans notre vie quotidienne. A un carrefour, c'est librement que je prends telle ou telle direction ; dans la rue, c'est librement que je choisis d'emprunter le trottoir de gauche ou le trottoir de droite ; c'est ici librement que *je* choisis *mes* mots pour *vous* exprimer ce que *je* souhaite *vous* exprimer. On pourrait multiplier les exemples à l'envi pour montrer que l'homme n'est pas un automate mû par une mécanique implacable dont les ressorts lui seraient extérieurs ou cachés. Mais cette liberté est précisément *spontanée*, elle peut donc être erronée, vacillante, peu satisfaisante. Et on commence à comprendre *pourquoi* se libérer, bien qu'on soit déjà libre.

On sait que Robert Misrahi a été un lecteur et un proche de Sartre, dont il souligne précisément la place accordée à la liberté dans son œuvre. Mais la critique qu'il lui fait très tôt est l'absence de *Pourquoi* ? On se souvient du ton pour le moins paradoxal adopté par Sartre pour développer ses descriptions de la liberté : l'homme est *condamné* à être libre, la liberté est un *fardeau*, car cette liberté tourne à vide et tombe à plat. On peut faire une chose et son contraire, on en est responsable, certes, mais pourquoi ? Pour rien.

Robert Misrahi assigne un « pourquoi ? » à la liberté. On veut se libérer pour plus de liberté, et pour une meilleure liberté, plus assurée quant à ses fondements et mieux ajustée quant à ses buts, qui se structurent vers un seul dans la perspective de Robert Misrahi : une existence heureuse. La liberté est orientée vers ce désir de bonheur

et de réalisation de soi. Contrairement à Sartre, la liberté n'est pas une fin en soi, mais un *moyen*, le moyen privilégié pour déployer une existence heureuse. L'enjeu de cette réflexion sur la liberté est existentiel, non pas dans une acception désespérée et tragique, mais dans la mesure où ce qui est en jeu est la qualité de l'existence vécue.

Dès lors, on le comprend, il n'y a plus à se poser la question du changement d'ordre et du passage de la nécessité à la liberté, ce qui présente toujours une difficulté de taille, si l'on est un tant soit peu rigoureux et si l'on souhaite que les mots signifient quelque chose. La question qui se pose alors est celle du changement de niveaux de liberté. C'est la réflexion qui permet de passer d'un premier à un second niveau de liberté. La réflexion éclaire la liberté première, elle est « lumière » essentielle. Cette image est analysée dès *Lumière, Commencement, Liberté* (1969). Plus largement, la réflexion éclaire notre existence spontanée, immédiate, elle éclaire nos désirs, nos aspirations, nos errances. Et elle nous découvre notre propre pouvoir de reprise en mains par nous-mêmes, de renaissance, ou de seconde naissance, puisque si nous ne sommes pas à l'origine de notre naissance biologique, nous disposons du pouvoir de recommencer à nous-mêmes. Sur cet itinéraire de reconstruction de soi par soi, la liberté se dépasse vers un second niveau et devient une liberté réflexive.

La réflexion suscite un changement radical de perspective, ce que Robert Misrahi appelle une *conversion*, dégageant ainsi ce terme de siècles d'appropriation par les religions de tous bords et lui redonnant le sens qu'il avait dans la philosophie antique : une *metanoia*, changement de regard, changement de valeurs, changement de perspective. La première conversion philosophique étant celle décrite dans l'Allégorie de la caverne.

Accéder à cette forme de liberté justifie toutes les entreprises de libération individuelle et d'émancipation collective. Car Robert Misrahi articule aussi *Ethique, politique et bonheur* (c'est le titre du deuxième tome de son *Traité du Bonheur*). Si les hommes étaient déterminés, l'humanité aurait à peine une histoire, et si les hommes étaient d'emblée pleinement maîtres d'eux-mêmes, l'humanité vivrait en parfaite harmonie. Ce qui n'est pas le cas. La meilleure façon de rendre compte de la réalité humaine, de ses errances et surtout de ses plus hautes réalisations, est d'envisager deux niveaux de liberté. Je vous invite à vous en convaincre en lisant l'ensemble de ce dossier., contenu dans le numéro 4 de *Peut-être* (2013).





Louis-Albert Demangeon, *Sous-bois à la Cloche*. Eau-forte et pointe sèche.